

**BOURSES EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)
2023-2024**

ORGANISME :	Études supérieures et postdoctorales (ESP)
DATE LIMITE :	Lundi 12 novembre 2023, 23 h 59
MONTANT :	5 000 \$ à la maîtrise 10 000 \$ au doctorat
ADMISSIBILITÉ :	<ul style="list-style-type: none"> • Les bourses doivent s’inscrire dans un contexte de financement intégré [1]; • Le sujet d’étude doit porter sur un ou plusieurs éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ L’avancement de l’intelligence artificielle du point de vue de l’amélioration des algorithmes; ○ Le développement d’applications (incluant l’analyse des retombées des applications) dans des domaines à grands défis sociétaux qui incluent une composante d’intelligence artificielle; ○ L’adoption d’innovations incluant l’intelligence artificielle dans un contexte d’innovation responsable (incluant l’analyse des retombées des applications). • La personne candidate doit être inscrite à temps plein dans un programme de recherche à la maîtrise (avec mémoire) ou au doctorat (avec thèse) (scolarité ou rédaction) au trimestre d’automne 2023 et à l’hiver 2024. • La personne candidate ne peut cumuler plus de 40 000 \$ en revenus de bourses.
DOCUMENT À L’INTENTION DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS :	Guide destiné aux candidates et aux candidats : Cliquer ici Formulaire de candidature en ligne : Cliquer ici Formulaire d’appui de la directrice ou du directeur de recherche : Cliquer ici
RENSEIGNEMENTS :	Stéphane Nadeau Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales 514 343-6111, poste 1524 esp-bourses@esp.umontreal.ca

[1] Par financement intégré, on entend la combinaison optimale des différentes sources de financement pour assurer un revenu minimal garanti pendant la durée normale des études